



Credit bloqué par huissier

Par **Mickael**, le **06/03/2010** à **10:51**

Bonjour,

voila jai un petit souci qui me gache la vie a moi et mes enfants.

Voila mon probleme:jai actuellement besoin de me procurer une nouvelle voiture et je voudrai faire un credit (12000 €) maximum pour cet achat.

Seulement jai un huissier a qui je dois 2000€ et qui me bloque le droit au credit a ce quon me dit.

A present je suis embauché avec un bon salaire et je percois meme des primes de 13 eme mois et de participation.

Malgré tout je ne peux donner 2000€ comme ca d un coup.

Donc je voudrai savoir pourquoi je ne peux faire un credit (ma voiture+les 2000€ de l huissier) et ainsi etre a jour avec tout ca ???

comment puis je faire pour m en sortir?

merci a vous

Par **superve**, le **14/03/2010** à **16:45**

en ne réglant pas un précédent crédit, vous avez été fichée au fichier des incidents de paiement auprès de la banque de France.

Cette situation vous empêche de contracter un nouveau crédit, puisque vous êtes réputé "mauvais payeur".

Vous ferez l'objet d'un dé-fichage après le solde de votre dossier de 2000 euros, (deux à trois mois après) et vous ne pouvez espérer une autre issue.